



bpifrance



Paris, le 12 octobre 2017

Plan d'investissement pour l'Europe (Plan Juncker) Le FEI et Bpifrance renforcent leur partenariat en faveur des entreprises innovantes

Paris, le 12 octobre 2017 – Avec la signature d'un nouvel accord de financement axé sur le soutien aux entreprises françaises innovantes, Bpifrance et le Fonds européen d'investissement (FEI) - filiale de la Banque européenne d'investissement (BEI) - renforcent leurs actions en faveur de l'innovation. Ce troisième accord de garantie en trois ans s'inscrit dans le cadre du Plan d'investissement pour l'Europe (appelé plus communément « Plan Juncker »). Une nouvelle enveloppe de 600 millions d'euros est disponible pour les deux prochaines années, alors que, depuis 2015, près de 800 millions d'euros ont déjà été accordés.

Le groupe BEI renouvelle ainsi sa garantie à deux outils majeurs de financement de l'innovation de Bpifrance : le « Prêt innovation » et le « Prêt amorçage investissement ».

- Le « **Prêt Innovation** » (PI) est doté désormais d'une capacité supplémentaire de financement de 400 millions d'euros grâce à une garantie de 50% du FEI. Il facilite le lancement industriel et la mise sur le marché d'innovations de PME et petites ETI (moins de 500 salariés) pour des budgets allant jusqu'à 5 millions d'euros.
- Le « **Prêt d'Amorçage Investissement** » (PAI) bénéficie pour sa part d'une nouvelle enveloppe de 200 millions d'euros, également garantie à hauteur de 50 % par le FEI. Il permet de renforcer la structure financière des jeunes entreprises qui réalisent une levée de fonds auprès d'investisseurs avisés et de les accompagner dans leur développement en leur apportant un financement complémentaire jusqu'à 1 million d'euros.

La signature s'est déroulée lors de l'événement Bpifrance Inno Génération en présence d'Ambroise Fayolle, Vice-Président de la BEI, Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance, de Gaétane Ricard-Nihoul, Chef adjoint de Représentation en France de la Commission européenne (CE) et de Roger Havenith, Président Directeur général adjoint du FEI, avec le témoignage de deux dirigeants de sociétés bénéficiaires, Invite1chef.com et Blue-Reg Pharma Consulting.

*« Le Plan Juncker est un beau succès en France, estime **Pierre Moscovici**, Commissaire pour les affaires économiques et financières, la fiscalité et les douanes. 99 opérations ont d'ores et déjà été approuvées pour un montant global de 7,5 milliards d'euros de financement du groupe BEI, lesquels mobiliseront 35,4 milliards d'investissements supplémentaires en France. Cet accord signé aujourd'hui entre le FEI et Bpifrance permettra de débloquer une nouvelle enveloppe de 600 millions d'euros pour les entreprises innovantes. »*

*« Avec ce partenariat renforcé avec Bpifrance, le groupe BEI donne un coup d'accélérateur au soutien de l'innovation en France. Ce nouveau partenariat portera à plus de 4700 le nombre de prêts et garanties financés par le FEI en faveur des entreprises innovantes, souligne **Ambroise Fayolle**, Vice-Président de la BEI. Le groupe BEI déploie une large gamme d'outils financiers pour accompagner les entreprises innovantes dans leur développement. Car le soutien à l'innovation est au cœur de notre activité en pleine adéquation avec les priorités européennes et du Grand Plan d'investissement. Ce nouvel engagement est un signal fort que la Banque de l'Union européenne souhaite donner aux entrepreneurs pour leur donner les moyens d'oser et d'innover en toute confiance. »*

« Ce troisième accord de garantie confirme le succès du programme européen de financement de l'innovation « InnovFin ». Il nous paraît d'ores et déjà essentiel de pérenniser ce programme au-delà de 2020. Nous pouvons être fiers de notre coopération avec le groupe BEI et la Commission européenne. Au total et dans le cadre du Plan Juncker nous avons déjà pu mobiliser, aux côtés de l'Union Européenne, plus de 2,5 milliards d'euros en financements de haut et bas de bilan », explique **Nicolas Dufourcq**, Directeur général de Bpifrance.

Contacts presse :

BEI :

Anne-Cécile Auguin, a.auguin@bei.org, tél. : +352 43 79 83330 / Gsm: +352 621 36 19 48
Plus d'informations sur www.bei.org/press - Service de presse : +352 4379 21000 – presse@bei.org
Suivez la BEI sur Twitter @eib

Bpifrance :

Annelot Huijgen, Tél : +33 1 41 79 94 48, Mob : +33 6 22 93 03 19, annelot.huijgen@bpifrance.fr
Plus d'informations sur www.bpifrance.fr – Suivez Bpifrance sur Twitter : @bpifrance et @BpifrancePresse

Commission européenne

Franck Gouery, Tél + 33 1-40633863, Franck.GOUERY@ec.europa.eu
Plus d'informations sur le Plan Juncker sur <http://europa.eu/MM86uh>
Suivez la CE sur Twitter [@UEFrance](https://twitter.com/UEFrance) [#InvestEU](https://twitter.com/InvestEU)

À propos du Groupe BEI

Créée en 1957 par le Traité de Rome, la BEI est la banque de l'Union européenne, formant avec le Fonds européen d'investissement (FEI) – filiale dédiée au soutien des PME - le Groupe BEI.

Fort de son expertise et de son attractivité financière grâce à sa notation triple A, le Groupe BEI est un acteur clef de la relance par l'investissement en Europe et en particulier en France avec un peu plus de 8,7 milliards d'euros de financements nouveaux en 2015 dont 46 % de son activité en faveur de l'action climat. La mobilisation exceptionnelle du Groupe BEI en France en 2015 pour soutenir l'économie réelle a été menée de concert avec ses partenaires publics et privés.

Faisant de l'innovation une de ses priorités d'action, l'activité du Groupe BEI en 2017 a été centrée sur ce secteur dans la continuité de l'année 2016 au cours de laquelle 13,5 milliards d'euros d'investissements ont été consacrés au financement de projets innovants en Europe, qu'il s'agisse de programmes de recherche de grands groupes ou d'entreprises de taille moyenne ou plus petite. En France en 2016, 38% des investissements du Groupe BEI ont été consacrés au soutien des entreprises, de l'innovation et de la recherche-développement sur un total d'activité s'élevant à 9,3 milliards d'euros.

Depuis 2015, le Groupe BEI est l'opérateur du Plan d'investissement pour l'Europe. Les projets financés par le Fonds européen d'investissement stratégique (FEIS) sont à caractère plus risqué, l'objectif étant de soutenir l'investissement sur certains secteurs d'activité prioritaires pour l'avenir de l'économie européenne tels que l'innovation et l'industrie du futur.

Plus d'informations sur : www.bei.org et www.feio.org

À propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos d'InnovFin

Dans le cadre de l'initiative Horizon 2020, le programme de recherche de l'UE pour 2014-2020, la Commission européenne et le Groupe Banque européenne d'investissement (BEI et FEI) ont lancé en 2014 une nouvelle

génération d'instruments financiers et de services de conseil destinés à faciliter l'accès au crédit pour les entreprises innovantes. Jusqu'en 2020, le dispositif « InnovFin – Financement européen de l'innovation » offre une série de produits sur mesure qui permettent de mettre à disposition plus de 30 milliards d'EUR de financements à l'appui de projets de recherche et d'innovation (R-I) menés par des entreprises de petite, moyenne et grande dimension et par les promoteurs d'infrastructures de recherche. Ces financements devraient permettre de mobiliser, au total, plus de 60 milliards d'euros d'investissements dans la recherche et l'innovation. Les produits financiers InnovFin, qui sont couverts par des fonds réservés à cette fin dans le cadre d'Horizon 2020 et par le Groupe BEI, sont déployés à l'appui d'activités de R-I, qui sont, par nature, plus risquées et plus difficiles à évaluer que des investissements classiques, et pour lesquelles il est souvent difficile d'accéder à un financement. Tous sont des instruments qui reposent sur la demande et qui ne font l'objet d'aucune répartition préalable entre secteurs, pays ou régions. Les entreprises et autres entités situées dans les États membres de l'UE et dans les pays associés au titre de l'initiative Horizon 2020 seront admissibles en qualité de bénéficiaires finals.

A propos du Plan d'investissement pour l'Europe

Le plan d'investissement pour l'Europe, dit « plan Juncker » est l'une des principales priorités de Jean-Claude Juncker. Il est axé sur le renforcement des investissements européens pour créer des emplois et de la croissance grâce à une utilisation plus optimale des ressources financières nouvelles et existantes, et à la diminution des obstacles à l'investissement, grâce également à l'apport d'une plus grande visibilité et à une assistance technique aux projets d'investissement.

Le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) est le pilier central du plan d'investissement. Il permet au Groupe BEI d'investir dans davantage de projets, à forte valeur ajoutée et à caractère plus risqué. Le FEIS a déjà produit des résultats concrets. Les projets et accords dont le financement a été approuvé à ce jour dans le cadre du FEIS devraient mobiliser quelque 225 milliards d'euros d'investissements, au total, et soutenir quelque 445 000 PME à travers les 28 États membres.

A propos d'Invite1chef.com

Créée en 2012 par Julien Nguyen Ngoc et son épouse Selda, la société Invite1chef.com propose un service de chef à domicile aux particuliers et aux professionnels dans toute la France et pour tout type de cuisine (française, indienne, végétarienne...).

A propos de Blue-Reg Pharma Consulting

Fondée à Sophia Antipolis en 2011 par Corinne Shmitz, Blue-Reg est une société de conseil qui accompagne ses clients dans les phases amont d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des médicaments et sur les phases en aval, pendant la commercialisation pour les aspects réglementaires, qualité et pharmacovigilance.